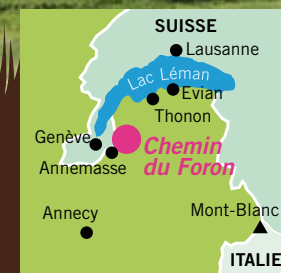


Evadez-vous...

Partez à la découverte du Chemin du Foron où vous rencontrerez une faune et une flore exceptionnelles !



RECTO : descriptif et plan du Chemin du Foron
VERSO : découvrez les actions du SIFOR

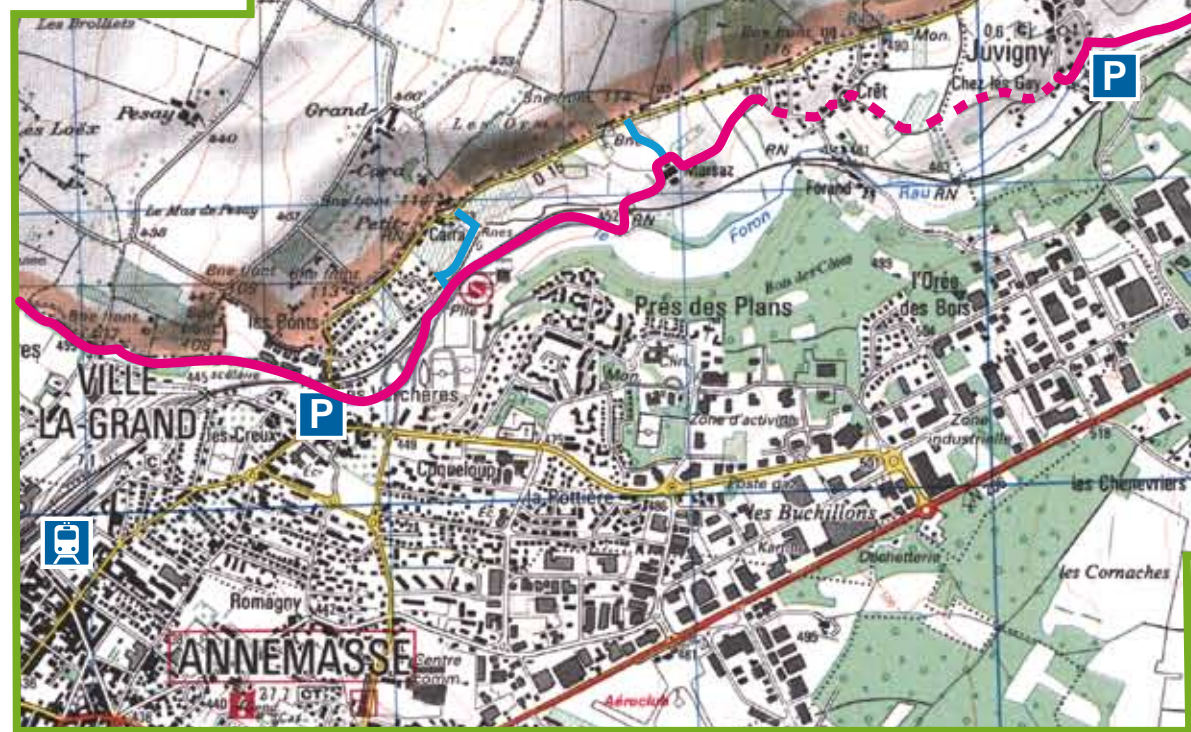
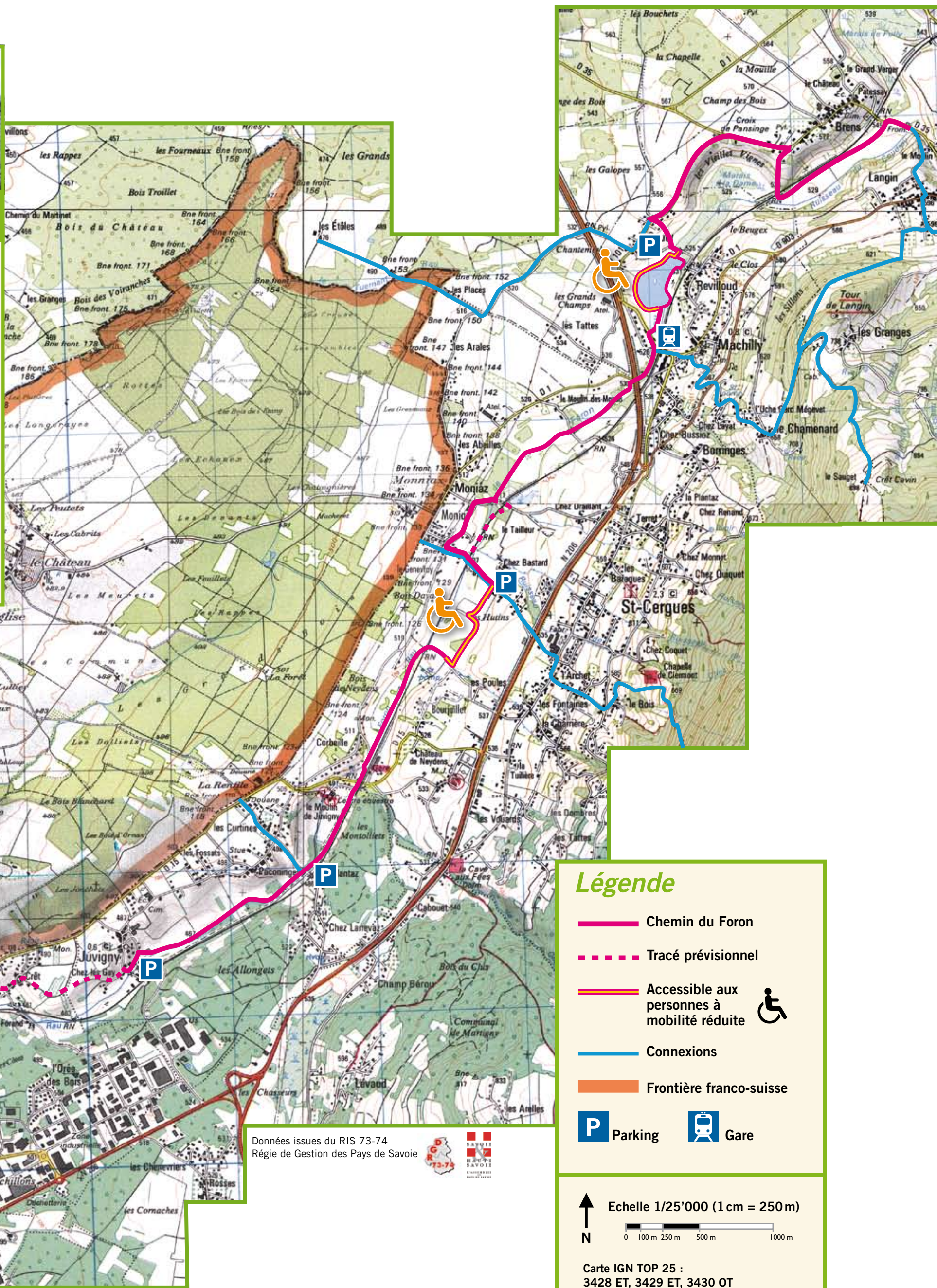
Le Foron



Le plan du chemin

Pour que chacun se promène agréablement, merci de suivre les recommandations suivantes :

- suivez les balises jaunes;
- ne laissez pas divaguer vos chiens afin de respecter les propriétés privées, les cultures et les zones humides sensibles;
- emportez vos déchets;
- soyez prudents sur les voiries;
- stationnez sur des emplacements publics.
- Les chemins sont interdits à tous véhicules motorisés.
- Pensez à utiliser les transports en commun (SNCF, TAC).



Données issues du RIS 73-74
Régie de Gestion des Pays de Savoie



Les zones humides à découvrir

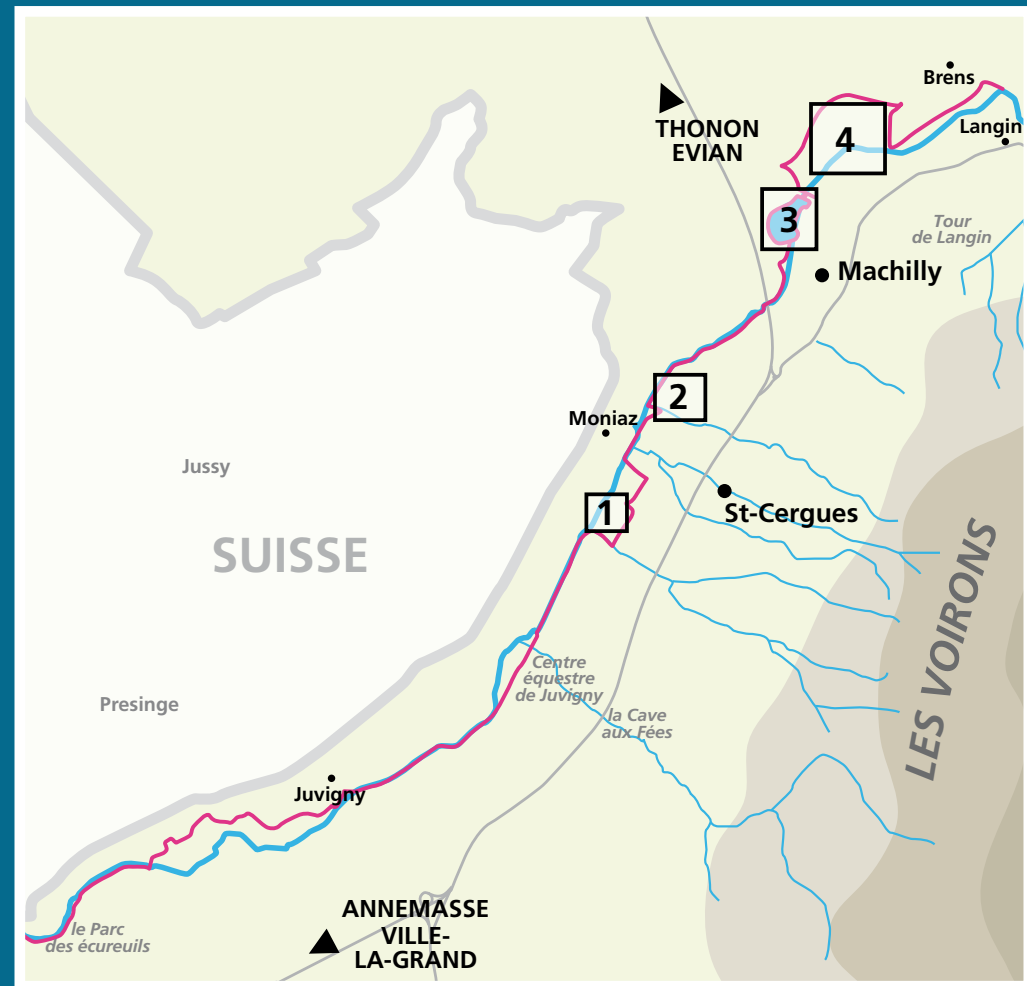
Les zones humides apparaissent là où la nappe phréatique arrive près de la surface et où des eaux peu profondes recouvrent les terres.

Elles contribuent au maintien et à l'amélioration de la qualité de l'eau grâce à leur pouvoir épurateur.

Les zones humides régulent les régimes hydrologiques. Elles sont, en effet, comme des éponges qui "absorbent" l'excès d'eau de pluie pour la restituer progressivement. Elles diminuent ainsi l'intensité des crues et soutiennent les débits des cours d'eau en période d'étiage (basses eaux).

Les zones humides constituent un fabuleux réservoir de biodiversité offrant aux espèces animales et végétales des zones d'alimentation, de reproduction, d'habitat ou de refuge.

Le marais de Grange Vigny, de Lissoud et l'Aulnaie glutineuse de Champ Megret constituent les principales zones humides du bassin versant du Foron.



1 LE MARAIS DE LISSOUD

Le marais de Lissoud s'est formé à la confluence du torrent de Panfonnet et du Foron. Il s'étend sur environ 7 ha.

Site particulièrement remarquable, vous pourrez rencontrer des espèces propres à ce milieu comme le *Tarin des aulnes* ou la *Bécassine des marais*.

Parmi les arbres vous découvrirez un chemin entièrement aménagé pour les personnes à mobilité réduite qui débouche sur une plateforme d'observation. Elle surplombe la roselière et permet une vue sur l'ensemble du site.



Tarin des aulnes



Bécassine des marais



Pie-grièche écorcheur



Libellule

2 L'AULNAIE GLUTINEUSE DE CHAMP MEGRET

Elle se situe sur la commune de St-Cergues. Sa superficie est d'environ 4 ha et correspond à une Aulnaie marécageuse.

L'*Aulne glutineux* constitue l'espèce arborée dominante avec de nombreux sujets âgés. Cependant, on note aussi la présence de *Frênes* et de *Saules*. En dépit du fait que le caractère marécageux soit avéré, le site n'est pas en eau toute l'année. Cette Aulnaie constitue un milieu écologiquement original et magnifique.



3 LE LAC DE MACHILLY

A l'initiative de la commune de Machilly, le lac a été créé en 1977 à la place d'un ancien marais. Il a été aménagé dans le but de construire un pôle de loisirs et également de réguler hydrauliquement le Foron.

Situé en tête du bassin versant du Foron du Chablais Genevois, il est alimenté par les eaux du Coudray et les eaux pluviales. Sa surface est de 1,1 km² et d'une profondeur moyenne de 1,5 m.

A la sortie du lac, le Coudray prend le nom de Foron.

Le site est aussi intéressant pour l'avifaune puisqu'il constitue une zone d'accueil régulière.



Râle d'eau



Grenouille rousse

4 LE MARAIS DE GRANGE VIGNY ET LA DAME

Situé à cheval sur Machilly et Bons en Chablais, ce marais est alimenté par le ruisseau du Coudray et par les sources des collines avoisinantes. Il est structuré par plusieurs milieux tel qu'une roselière, une saulaie, une prairie et quelques petits étangs.

Grâce à cette diversité vous pourrez observer plusieurs dizaines d'espèces faunistiques parmi les insectes (*libellules*) et les oiseaux (*Pie-grièche écorcheur* et *Râle d'eau*).



Connaissez-vous le Foron?

Il prend sa source dans le massif des Voirons vers la Tour de Langin. Il est alimenté principalement par les ruisseaux et torrents issus des Voirons et par le ruisseau du Campex du côté suisse.

Le Foron et ses affluents traversent les communes de Bons en Chablais, Machilly, Saint-Cergues, Cranves-Sales, Juvigny, Ville-la-Grand, Ambilly, et Gaillard pour la France et Presinge, Puplinge et Thônex pour la Suisse.

Son bassin versant (surface sur laquelle les précipitations s'écoulent vers un cours d'eau) a une surface de 40 km² pour un linéaire, affluents compris, de 43 km.



Découvrez-le au cours d'une belle promenade !

Traversant marais, plaines agricoles, villages, le chemin est accessible à pied ou à vélo et sur quelques tronçons aux personnes à mobilité réduite.

Aménagé par le SIFOR, dans le cadre du Contrat de rivière, le sentier de randonnée ira en bordure du Foron de Bons en Chablais à Gaillard. Actuellement, la partie rurale de Bons en Chablais à Ville-la-Grand est praticable. La suite est en projet.



Le cheminement du Foron, au marais de Lissoud, au fil des saisons...



Le SIFOR et le Contrat de rivière

Le SIFOR (Syndicat Intercommunal du Foron du Chablais Genevois) est un syndicat à vocation unique créé en 2002 avec pour mission l'étude, l'aménagement et l'entretien du Foron, de ses affluents et de ses annexes fluviales (zones humides, marais...).

Le Contrat de rivière transfrontalier du Foron du Chablais Genevois a été signé en janvier 2004 pour une durée de 6 ans, prolongée dernièrement d'une année.

Il a été élaboré par l'ensemble des acteurs de l'eau (collectivités, administrations, associations, usagers,...) tant français que suisses.



Les objectifs

- > Reconquête de la qualité des eaux
- > Protection contre les inondations
- > Préservation et mise en valeur du milieu aquatique
- > Communication, entretien et suivi des actions

Plus de 90 actions sont planifiées pour un montant total d'investissement de 19 millions d'euros HT.

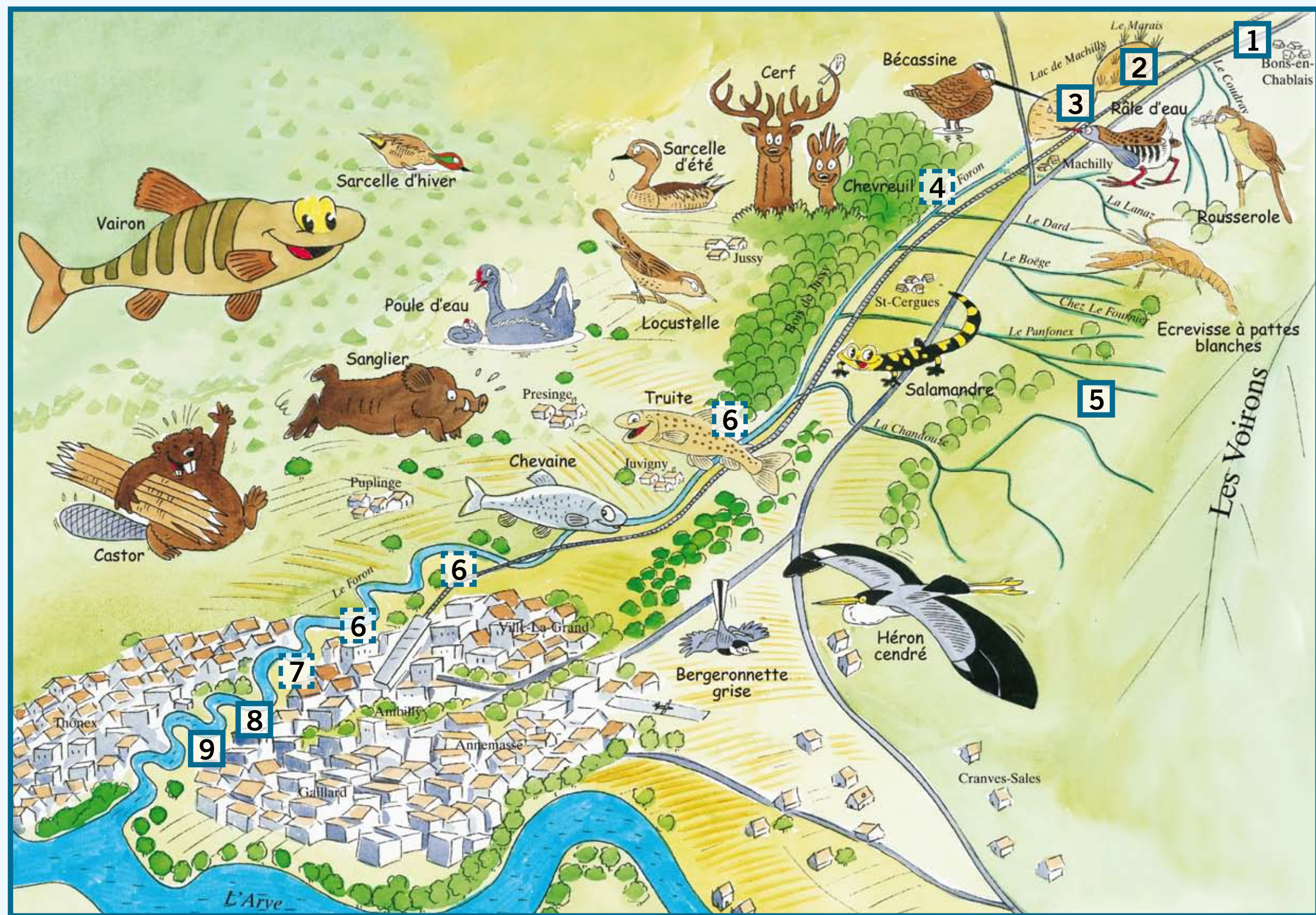
Aujourd'hui, 75% de ces actions sont réalisées ou engagées.



Le SIFOR entretient et aménage le Foron et ses affluents dans le cadre du Contrat de rivière. Cette belle opération menée en concertation avec agriculteurs, pêcheurs, chasseurs, Conseil général, Conseil régional, Agence de l'eau, Etat et Canton de Genève, a permis entre autres la création d'un chemin de promenade le long du Foron.

Laissez-vous guider au fil de l'eau et découvrez le Foron, ses marais et les diverses actions du SIFOR qui rend sa place à la nature pour redonner toute sa richesse et sa vie à cette rivière !

Déjà 6 années de Contrat de rivière, riches de travaux, d'études et de réflexions. Découvrez quelques unes de nos réalisations !



Nos projets

4 REMEANDRAGE

La chenalisation et la rectification du Foron effectuées dans les années 70 l'ont rendu rectiligne sur toute sa partie rurale. Le cours d'eau a perdu 1 km de son linéaire. Cette rectification a entraîné une homogénéisation des berges et des écoulements, ce qui a appauvri la diversité floristique et faunistique du cours d'eau.

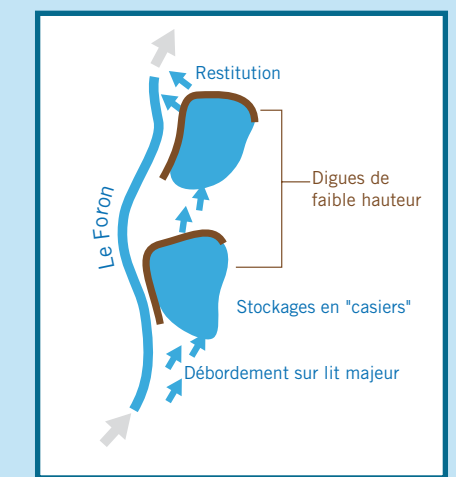
Afin de redonner au cours d'eau ses potentialités écologiques, il est prévu, entre autres, de réaliser des travaux de reméandrage sur une longueur de 250m à Saint-Cergues en 2011.

6 BASSINS ECRETEURS

Malgré les travaux réalisés depuis les années 70, certaines zones sont encore soumises à un risque d'inondation.



Pour diminuer ce risque il est prévu de réaliser des casiers de ralentissement dynamique en amont de la zone urbanisée. 5 casiers sont prévus, répartis sur 2 sites (Ville la Grand et Juvigny). Le volume total de stockage est de 170 000m³.



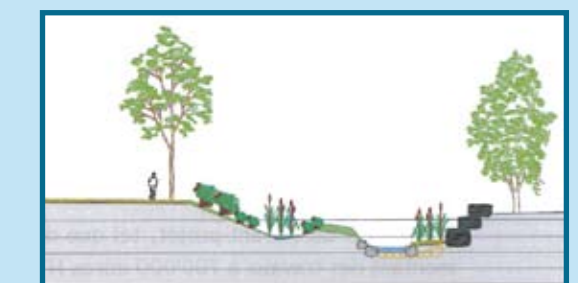
7 RESTAURATION DU FORON A AMBILLY

Les rivières ont une tendance naturelle à éroder leurs berges et leur lit et à transporter des matériaux solides. Les curages, l'imperméabilisation et l'artificialisation des berges modifient le comportement de la rivière et provoquent des désordres.

C'est le cas sur ce tronçon d'environ 750 m en aval de la douane de Pierre à Bochet où le lit du cours s'est enfoncé en déstabilisant dangereusement les berges.

Le SIFOR, en collaboration avec le Canton de Genève et la commune de Thônex, va entreprendre en 2011 l'aménagement de l'ensemble du secteur de la douane de Pierre à Bochet, au bout du parc, à côté du cimetière, soit 750 m.

Le projet consiste à stabiliser les berges en rive droite et à redonner de l'espace au cours d'eau en rive gauche en talutant et en végétalisant les berges.



1 PASSE A POISSONS SUR LE COUDRAY A BRENS

En vue de rendre franchissable la chute présente sur le Coudray au droit du bac de décantation, une passe à poissons a été créée en 2008.

Cette dernière se présente sous la forme de 9 bassins successifs séparés par des chutes en rondins de mélèze de 30 cm franchissables par la Truite.



2 RESTAURATION DU MARAIS GRANGE VIGNY ET A LA DAME

Le marais de Grange Vigny et à la Dame compte parmi les rares zones humides du bassin versant du Foron. Afin de conserver son intérêt faunistique, floristique mais aussi hydrologique, le SIFOR a réalisé des travaux fin 2008 :

- défrichement, fauchage de certaines zones,
- création d'un bassin de décantation,
- création de 2 dépressions.

Le suivi et l'entretien seront réalisés chaque année.



3 AMENAGEMENT ET ENTRETIEN DU LAC DE MACHILLY

Le lac de Machilly est une retenue artificielle créée en 1977 à l'initiative de la commune.



Ce lac, situé en tête du bassin versant du Foron, est alimenté par les eaux du Coudray issues des Voirons. A la sortie du lac, le Coudray prend le nom de Foron. On dit donc que le Lac est situé en série entre le ruisseau du Coudray et le Foron.

La réhabilitation du lac de Machilly est une action inscrite au Contrat de rivière. Réalisée en 2009, elle a consisté à curer le fond du lac, à aménager une partie des berges et à modifier le déversoir.

5 AMELIORATION D'ENTONNEMENT DE BUSAGE

Les affluents du Foron sont tous issus du massif des Voirons sur la commune de Saint-Cergues. Pour traverser le village, ces cours d'eau ont souvent été busés, provoquant de nombreux désordres lors de fortes pluies.

Afin d'éviter l'obstruction de ces busages par des blocs ou des branchages, des entonnements avec bac de décantation ont été réalisés et entretenus par le SIFOR. Au total, 4 bacs ont été entièrement refaits, 2 sont prévus et 2 en attente de déblocage foncier.



8 RENATURATION DU FORON A GAILLARD

Le Foron a été fortement marqué par d'importants travaux réalisés par l'homme dans le passé.

A Gaillard, sur 120m, le Foron était chenalisé par des rideaux de palplanches, espacés d'environ 6m et d'une hauteur de 3m. Sur ce secteur le Foron formait 4 méandres à angle droit.

Malgré tout, le Foron a cherché à reprendre une configuration plus naturelle (création d'endroit plus profond, de radiers et de bancs de graviers).



Pour l'aider dans ce travail et permettre aussi à cet endroit de favoriser l'expansion des crues, d'importants travaux ont été réalisés 2007.

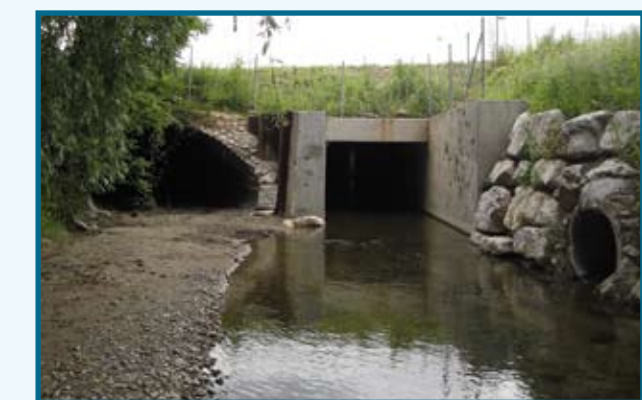
L'ensemble du rideau de palplanches en rive gauche a été entièrement démonté, pour laisser la place à des aménagements de berges plus doux en techniques végétales.

9 DOUBLEMENT DE LA BUSE DE VALLARD

Sans le savoir, lorsque vous empruntez la douane de Vallard, vous traversez le Foron qui est canalisé dessous.

La buse existante ne permettait pas le passage de la crue que l'on nomme centennale - crue de référence pour dimensionner les nouveaux ouvrages. C'est pourquoi, un nouvel ouvrage a été créé sous la douane. Une attention toute particulière a été apportée à la franchissabilité de cet aménagement par les poissons. Ainsi des puits de lumière ont été installés et un fond de lit naturel a été créé.

Ces travaux ont été réalisés par l'ATMB, propriétaire de la route et de l'ancienne buse.



Il existe bien d'autres actions. Pour plus d'informations n'hésitez pas à contacter le SIFOR :

Syndicat Intercommunal du Foron du Chablais Genevois
Cours de la République - 74240 Gaillard
Tél. : +33 (0)4 50 87 13 48 - sifor@wanadoo.fr

L'entretien au quotidien

Les cours d'eau sont des milieux complexes à multiples usages et enjeux : naturels (faune, flore), forestiers (corridor boisé), hydrauliques (protection de berges) et hydrologiques (étiages, crues et inondations).

L'état des cours d'eau évolue en fonction de la dynamique aquatique et végétale. Les activités humaines peuvent aussi modifier cet état. L'entretien est donc nécessaire pour maintenir la rivière dans un état compatible avec les différents enjeux présents.



Le SIFOR a mis en place, depuis la signature du Contrat, un plan de gestion et d'entretien : diverses interventions d'abattage, de traitement des plantes invasives (types Renouée du Japon), de fauche, de curage de bacs mais aussi d'entretien des zones humides et aménagées.

Des résultats !

Un impact sur la qualité de l'eau :

D'importants travaux ont été réalisés par les gestionnaires du réseau d'assainissement (Annemasse Agglo, CCBC) dans le cadre du Contrat de rivière. Ces travaux ont permis d'améliorer notablement la qualité de l'eau. La qualité physico chimique passe de moyenne à bonne entre 2006 et 2009 sur la partie urbaine du cours d'eau.

La restauration du milieu et les différentes sensibilisations contribuent aussi à l'amélioration de la qualité de l'eau.

La qualité hydrobiologique est passée de médiocre ou moyenne à bonne entre 2006 et 2009 sur tout le Foron.



Rédaction : SIFOR et Julie Lionnet

Crédits photos : Au recto : SIFOR, Marlène Lapalu, Régie de Gestion des Pays de Savoie (carte 1/25 000), fotolia.com (Kaido Kärner, Marcin Perkowski), istockphoto (Robert Ellis, Kuzma), Christian Kerihuel, Yoram Shpirer, Claude Ruchet.

Au verso : SIFOR, Alexis Nouailhat et Christine Serex (carte illustrée), Marlène Lapalu, fotolia.com (Philippe Minisini).

Graphisme et mise en page : Après la pluie

Impression : Imprimerie Uberti Jourdan

Impression sur papier recyclé ...